

BACCALaurÉAT EN ENSEIGNEMENT DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ (7208)

CERTIFICAT OU MINEURE EN SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE (4107-8207)

INTRODUCTION

Le programme de baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé (7208) fut placé au calendrier de l'évaluation périodique des programmes de premier cycle pour les années 2012-2014. La politique institutionnelle afférente prévoit la réalisation de trois étapes fondées sur les exigences et les recommandations de la CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec). Ce sont : 1) l'autoévaluation du programme; 2) l'évaluation externe et les réactions des directions concernées; 3) l'avis du comité interne. Le présent rapport vient donc compléter ce dossier d'évaluation périodique des programmes. Son résumé sera diffusé sur le site Web institutionnel après adoption par la Commission des études.

Le présent résumé du dossier d'évaluation de programme comprend les sections suivantes : la présentation des programmes, la description du processus d'évaluation, un résumé des forces, des points à améliorer, des principales recommandations formulées par les groupes consultés ainsi que les grandes lignes du plan d'action du décanat des études de premier cycle.

PRÉSENTATION DES PROGRAMMES

En 1972, l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) offre un programme de certificat en éducation physique; en 1977, le baccalauréat en sciences de l'activité physique est créé. Dans le cadre de ce programme, on retrouve deux cheminements, soit celui en enseignement et celui en activité physique avec deux options : la kinanthropologie et le plein air. Cependant, c'est seulement en 1980 que l'UQAC peut diplômer des maîtres en éducation physique, soit des bacheliers en sciences de l'activité physique.

À partir de 1998, la réforme ministérielle fait en sorte que tous les baccalauréats d'enseignement sont appelés à être révisés, sa dénomination pour tous les programmes en éducation physique est un baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé. Il est passé de trois à quatre ans de formation. À ses débuts, ce programme de 120 crédits était constitué d'une majeure en éducation physique (90 crédits) et d'une mineure (30 crédits) dans une discipline d'enseignement offerte au secondaire. Cette formule a vite été modifiée parce qu'on s'est rapidement aperçu que les étudiants choisissaient en grande majorité une mineure dans une discipline provenant des sciences humaines. Par conséquent, les places de stages étaient limitées dans ces domaines de formation.

En 2001, dans le cadre de la réforme des curriculums, le MELS suggère d'offrir des programmes de formation qui permettent l'acquisition de 12 compétences professionnelles à partir de son référentiel : *la formation à l'enseignement, les orientations, les compétences professionnelles*. Aussi, depuis son implantation, le programme n'a subi que des modifications mineures suscitées à la suite des visites du Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE). Les évaluations du MELS (1998, 2006 et 2012) ont conduit à diverses recommandations de modifications de programmes qui ont été suivies. Plus spécifiquement, en 2006, le comité visiteur nous demandait d'ajouter plus d'activités de sport, d'uniformiser nos guides de stages conformément aux autres programmes d'enseignement et d'ajouter une grille d'appréciation pour les stages.

LE PROCESSUS D'ÉVALUATION

Le comité d'autoévaluation a été formé lors de la rencontre du Comité de programme d'études en éducation physique et intervention pédagogique en sports du 1^{er} mars 2012 (Résolution 2011-2012 #7). Par la suite, une rencontre de lancement de l'évaluation périodique du programme eut lieu le 13 mars 2012. La doyenne des études de premier cycle, Carole Dion, la direction du département des sciences humaines, Marc Jean, la responsable du regroupement de programmes, Linda Morency et la coordonnatrice à l'évaluation des programmes de premier cycle, Andrée Castonguay étaient présents.

Le comité fut sous la responsabilité de la responsable du programme, Linda Morency. Les membres du comité d'autoévaluation nommés sont Linda Morency et Claude Bordeleau, tous deux professeurs au programme, Stéphane Riverin, chargé de cours, Dave McMullen, représentant du milieu socio-économique, assistant directeur de l'école secondaire Odyssée, Marie-Ève Martineau diplômée du programme. Andréanne Troestler et David-Olivier Huard, tous deux étudiants respectivement de 4^e et de 3^e année au programme. Aussi, Jonathan Gagnon, auxiliaire d'enseignement au Département des sciences humaines ainsi que Andrée Castonguay, coordonnatrice à l'évaluation des programmes au Décanat des études de premier cycle.

COLLECTE DE DONNÉES :

La collecte de données s'est effectuée au printemps 2011 puis du 27 février au 26 mars 2012. Les professeurs et chargés de cours, les étudiants, les diplômés, les enseignants associés ainsi que les superviseurs ont été consultés à l'aide de questionnaires distincts et de 3 tables rondes : une pour les étudiants, une pour les diplômés et les enseignants associés regroupés (puisque trop peu nombreux pour faire deux groupes distincts) puis une dernière pour les professeurs et les superviseurs.

En tout, 91 personnes ont répondu au questionnaire électronique transmis pour leur groupe d'appartenance : 7 professeurs et chargés de cours, 29 étudiants, 7 diplômés, 44 enseignants associés et 4 superviseurs.

Quant aux tables rondes, 38 personnes se sont déplacées pour nous transmettre leur opinion sur le programme : 26 étudiants ont assisté à la table ronde du 29 avril 2011, 6 diplômés et enseignants associés à celles du 20 mars 2012, 4 professeurs et 2 chargés de cours à la rencontre du personnel enseignant et des superviseurs (les 6 participants du corps enseignant étant aussi superviseurs) tenue le 26 mars suivant. Ajoutons que différentes données statistiques ont aussi été amassées et présentées au rapport d'évaluation.

L'AUTOÉVALUATION DU PROGRAMME :

- Le travail de production du rapport d'autoévaluation s'est fait sur 6 mois. Pour ce faire, les membres du comité d'autoévaluation se sont réunis à six reprises aux dates suivantes : le 12 mars, les 2 et 23 avril, les 14, 15 et 23 août 2012.
- Le rapport d'autoévaluation fut déposé au Comité de programme le 12 septembre 2012 (Résolution 2012-2013 #1)

LES AVIS DES DIRECTIONS CONCERNÉES ET L'ÉVALUATION EXTERNE :

- Les avis des directions concernées furent demandés le 27 septembre et transmis au plus tard le 19 octobre 2012. Ceux des directions des départements des sciences de l'éducation, des sciences humaines et des sciences de la santé ainsi que celle du module des sciences

infirmières et de la santé et celui du programme d'étude en kinésiologie ont été reçus dans les délais au Décanat des études de premier cycle. Aucun avis ne fut transmis par la direction de l'unité d'enseignement en travail social.

- Le dossier d'évaluation a été transmis pour examen à quatre évaluateurs externes le 9 septembre 2012. Ceux-ci ont été sélectionnés par le Décanat des études de premier cycle : deux professeurs spécialistes de la discipline, Carlos Spallanzani (Université de Sherbrooke), Marie-Claude Rivard (Université du Québec à Trois-Rivières) et deux représentants socio-économiques, Gilbert Paiement (Directeur d'école – Commission scolaire des Rives du Saguenay) ainsi que Cécilia Coulombe (Conseillère pédagogique pour les éducateurs physique et à la santé – Commission scolaire des Rives du Saguenay).
- Les experts externes ont été convoqués pour le 19 octobre 2012. Ils ont rencontré les professeurs, quelques chargés de cours, des étudiants, des diplômés ainsi que les autorités de l'institution, visité les locaux utilisés ainsi que la bibliothèque. Trois des experts ont transmis leur rapport trois semaines après leur visite, au plus tard le 12 novembre suivant. Pour différentes raisons, un des deux experts du milieu n'a pu remettre son rapport avant le 19 novembre 2012.
- Le rapport des experts externes a été transmis au responsable du programme le 12 novembre 2012. Son avis a été reçu au Décanat des études de premier cycle le 21 novembre 2012.

L'AVIS DU COMITÉ INTERNE :

- Le comité interne d'évaluation des programmes de premier cycle, formé de trois professeurs d'autres départements que celui auquel est associé le programme évalué, a reçu le rapport d'autoévaluation le 12 octobre 2012. Un des membres du comité a assisté à la présentation du résumé d'autoévaluation lors de la visite des experts le 19 octobre 2012. Ils ont reçu les avis des experts, des directions le 19 novembre suivant ainsi que l'avis de la responsable de programme le 21 novembre 2012. Les membres du comité, Marie-Isabelle Farinas (DSA), Éric Jean (DSEA) ainsi que René Verreault (DSF) ont transmis leur rapport au Décanat des études de premier cycle le 5 décembre suivant.

RÉSUMÉ DU RAPPORT D'ÉVALUATION PÉRIODIQUE DU PROGRAMME

- *PRINCIPALES FORCES DU PROGRAMME*
- *PRINCIPAUX POINTS À AMÉLIORER*
- *POINTS À OBSERVER*
- *RECOMMANDATIONS*

PRINCIPALES FORCES DU PROGRAMME

- Agrément du programme par le Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE) avec mention;
- La couleur du programme mettant l'accent sur l'intervention auprès d'élèves en troubles de comportement;
- L'encadrement pédagogique et les mesures d'aide offertes aux étudiants;
- Le nombre de stages, leur distribution tout au long des quatre années de formation et l'intervention auprès de la clientèle dès le premier stage;
- Beaucoup de cours permettent aux étudiants de développer des compétences relatives à la planification et de les intégrer dans les stages;

- Les étudiants sont de plus en plus sensibilisés à l'importance de la qualité du français écrit;
- Le matériel, les locaux et les installations de qualité du Pavillon sportif de l'UQAC.

PRINCIPAUX POINTS À AMÉLIORER

- Les conditions d'admission sur la base de la préparation suffisante ne sont pas assez resserrées, les étudiants admis sur cette base réussissent plus difficilement;
- Le manque de description des liens avec les orientations ministérielles et l'approche par compétence dans la description du programme et de ses cours;
- Manque de formation de premiers soins en début de programme.
- Manque au niveau des connaissances des programmes, fédérations et lois qui entourent l'éducation physique au Québec (ex. : Kino-Québec, Réseau du sport étudiant du Québec, Loi sur la sécurité dans les sports, etc.);
- Certains finissants n'ont pas toujours les compétences nécessaires dans les principales disciplines sportives;
- Les critères d'évaluation des stages;
- Le faible taux de rétention et de diplomation;
- Le peu de ressources professorales a un impact sur le temps dédié à la recherche puisque l'ensemble des énergies doit être déployé à l'enseignement;
- Structure administrative trop lourde.

PRINCIPAUX POINTS À OBSERVER

- Le processus de retraite des éducateurs physiques au primaire et secondaire en poste sera bientôt complété, ce qui réduira considérablement les emplois. Il faudra donc penser à d'autres implications possibles des éducateurs physiques dans le milieu scolaire ainsi qu'à d'autres milieux d'exercices de la profession (scolaire, extrascolaire);
- L'appellation du regroupement de programmes (éducation physique, santé, sports);
- Le rattachement administratif (sciences humaines, sciences de la santé, sciences de l'éducation).

RECOMMANDATIONS

La pédagogie et l'enseignement

- Ajouter au programme des activités de théorie et de travaux pratiques sur l'utilisation des TICS en éducation physique en gymnase;
- Intégrer davantage la didactique de l'éducation à la santé;
- Poursuivre les efforts de développement de connaissances des étudiants dans l'intervention auprès de clientèles des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (développement de nouvelles stratégies pédagogiques, partage de cours avec le programme d'adaptation scolaire);
- Engager un professeur supplémentaire, car une charge de 15 à 18 crédits d'enseignement par trimestre ne peut permettre à un professeur de répondre aux autres exigences associées à la fonction de professeur avec un certain niveau de qualité (recherche, service à la collectivité);
- Revoir certains contenus de cours redondants et l'orientation de quelques cours vers la formation professionnelle plutôt que le développement personnel;
- Voir la possibilité d'ajouter au programme un cours qui permettrait aux futurs enseignants d'intervenir sur l'image corporelle à l'adolescence;
- Offrir la possibilité aux étudiants la possibilité d'expérimenter le travail en partenariat avec les ressources complémentaires dans les milieux scolaires et communautaires;

- Demeurer au fait des principales études en saines habitudes de vie et les stratégies gagnantes en lien avec les problématiques actuelles dans les milieux scolaires autant chez les filles que chez les garçons;
- Renforcer l'aspect des didactiques sportives;
- Accroître les efforts déployés pour développer les habiletés des diplômés à évaluer les compétences dans un contexte réel d'enseignement : la planification d'outils d'évaluation, le développement de la compétence et la clarté des critères d'évaluation.

La formation pratique

- Poursuivre l'implication des professeurs dans l'encadrement des étudiants en stage afin de garder un bon contact avec le milieu;
- Revoir les critères d'évaluation des stages;
- Accroître la présence des superviseurs dans les lieux de stages;
- Éliminer les cours pendant la période des stages;
- Augmenter le nombre de crédits dans les sports les plus souvent offerts dans le milieu, augmenter le nombre d'heures de pratique et s'assurer de la maîtrise des habiletés de base dans les sports les plus répandus (volley-ball, basketball, soccer, badminton, athlétisme, football, etc.);
- Voir des activités plus ludiques pour l'apprentissage des sports, développer des outils pratiques et utiliser des méthodes d'évaluation réalisables;
- Ajouter des cours de plein air au programme;
- S'interroger sur la pertinence du cours d'arbitrage et revoir la possibilité d'augmenter le nombre de crédits;
- Évaluer la pertinence des cours de 1 crédit moins souvent enseignés dans le milieu ainsi que la possibilité de les regrouper dans un même cours;
- Évaluer la pertinence de développer l'enseignement au collégial et le volet parascolaire.

La réussite

- Revoir les conditions d'admission, et ce plus spécifiquement sur la base de l'expérience pertinente;
- Continuer de sensibiliser les étudiants à l'importance de la qualité du français écrit et oral et poursuivre la promotion du *Centre de la communication orale et écrite (CCOE)*;
- Vu le faible taux de diplomation, faire une analyse des causes d'abandon du programme; évaluer les moyens mis en place pour favoriser la diplomation et voir à les améliorer.

Divers

- S'assurer de la disponibilité des ressources documentaires (livres et magazines spécialisés) et de celles en ligne;
- Évaluer la pertinence du nom du regroupement de programmes et s'assurer qu'il est en lien avec le programme de grade;
- Alléger la structure administrative afin d'assurer le bon fonctionnement du programme.
- Augmenter l'implication professorale dans le volet recherche de la tâche.
- Échanges avec les différentes commissions scolaires : formation continue et connaissance des besoins;
- Voir à augmenter les collaborations entre le programme et les activités du Pavillon sportif de l'UQAC.
- Augmenter le nombre de cours optionnels au programme;

LES GRANDES LIGNES DU PLAN D'ACTION DU DÉCANAT DES ÉTUDES DE PREMIER CYCLE

Nous avons pris connaissance et analysé avec attention les différents rapports reçus à nos bureaux dans le cadre de l'évaluation périodique du programme de baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé (7208) : le rapport d'autoévaluation, les rapports des experts externes spécialistes de la discipline, l'avis des directions concernées, l'avis du porteur de dossier et le rapport final du comité interne d'évaluation des programmes de premier cycle.

Suite à l'agrément du programme par le CAPFE, fait avec mention, ainsi qu'à la lumière des différentes recommandations émises, le Décanat des études de premier cycle considère très important de poursuivre le développement du secteur de l'éducation physique et à la santé. Il procédera, en collaboration avec la responsable du programme d'étude, à une révision en profondeur du programme évalué ainsi qu'à une mise à jour de son programme satellite. Le tout afin de poursuivre l'objectif d'offrir une formation de haute qualité aux étudiants intéressés par le domaine de l'éducation physique et à la santé et de permettre à ceux qui le souhaitent d'avoir accès aux études de cycles supérieurs.

La révision des programmes de baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé (7208) devra viser l'atteinte des objectifs suivants relatifs à la réussite :

- Considérer l'importance d'offrir des cours spécialisés de base à l'étudiant de première année;
- Voir la possibilité d'instituer un système de parrainage afin d'offrir un meilleur support aux étudiants en difficulté;
- Continuer de favoriser les interactions des étudiants avec les professeurs;
- Offrir l'opportunité aux étudiants de multiplier les expériences et les contacts avec le milieu (conférences, stages, projets dans le milieu, observation de clientèles particulières, visites ou participations à des activités pertinentes dans le domaine...);
- Mieux faire connaître les services d'aide aux étudiants (ex : outils PROSPÈRE, PDCI, CCOE);
- Voir à développer un plan d'action visant à améliorer le taux de rétention et de diplomation;
- Développer des projets qui visent l'augmentation de la rétention des étudiants, évaluer ceux qui sont déjà existants;
- Encourager le personnel enseignant du programme à suivre les capsules pédagogiques universitaires (CPU) afin de parfaire leurs connaissances au niveau des méthodes pédagogiques et d'évaluations.

En considération des recommandations du présent rapport d'évaluation et des objectifs à atteindre, les modifications du programme devront tenir compte de la globalité des avis transmis par les différentes parties prenantes ainsi que de celles du Comité d'agrément des programmes à l'enseignement.

LE DÉCANAT ENCOURAGE LA RESPONSABLE DU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE (7208) À EFFECTUER CERTAINS CHANGEMENTS :

- Redéfinir et reformuler les objectifs généraux et spécifiques du programme évalué en tenant compte des recommandations du CAPFE, de la collecte de données, de leurs liens avec les orientations ministérielles et de l'importance de l'aspect éducation à la santé.
- Évaluer la possibilité de modifier les conditions d'admission du programme évalué, le cheminement proposé, la liste des cours offerts (ajouts, retraits, éviter la redondance, revoir les chaînes de préalables), le nombre de cours optionnels et obligatoires, leur description, leur ordonnancement, l'approche par compétence répartie et déployée dans chacun d'eux.

- Continuer à sensibiliser les étudiants, dès le premier trimestre, à l'importance d'avoir de bonnes aptitudes en français à l'écrit et à l'oral.
- Accentuer la couleur du programme en reconsidérant le nombre de cours et de crédits associés aux troubles de comportements et aux difficultés d'apprentissage tout en considérant les éléments mentionnés lors de la collecte de données.
- Évaluer l'opportunité de développer certains cours offrant aux étudiants une formation les préparant à l'enseignement collégial, à leurs interventions lors d'activités parascolaires ainsi qu'aux services de garde.
- Voir à intégrer en début de programme une formation en premiers soins.
- Poursuivre les efforts déployés afin de bien préparer les étudiants à l'éducation à la santé.
- Voir la possibilité d'ajouter au programme des activités qui permettraient aux futurs enseignants d'intervenir sur l'image corporelle à l'adolescence ainsi que sur les saines habitudes de vie et les stratégies gagnantes en lien avec les problématiques actuelles dans les milieux scolaires autant chez les filles que chez les garçons.
- Évaluer la pertinence de maintenir au programme le cours d'arbitrage tel qu'il existe actuellement.
- Voir la possibilité de passer de 1 à 3 crédits les cours pratiques les plus souvent enseignés dans les commissions scolaires (volley-ball, basketball, soccer, badminton, athlétisme, football, etc.). De façon à permettre aux étudiants, dans une approche par compétence, de développer des habiletés suffisantes dans la planification de séquences éducatives, la préparation d'outils d'évaluations applicables dans le milieu ainsi qu'une maîtrise suffisante des principales techniques sportives.
- Les sports le moins souvent enseignés dans les écoles gagneraient à être regroupés en un seul cours de trois crédits. Encourager les étudiants en fin de programme à se mettre à jour en suivant, après l'obtention du diplôme, des activités de formation continue.
- Revoir la grille d'analyse des compétences pour l'évaluation des stages.
- Sensibiliser les professeurs à utiliser des méthodes pédagogiques qui favoriseraient l'utilisation des TICS ainsi que leur exploitation par les étudiants dans leurs travaux de planification, d'intervention et d'évaluation.
- Encourager les concertations entre les membres du personnel enseignant, incluant les collaborateurs des secteurs disciplinaires d'autres départements, afin d'assurer l'approche programme dans les plans de cours, d'éviter les redondances, d'harmoniser les enseignements et de maximiser l'efficacité des laboratoires. Le tout, de façon à assurer une formation de qualité aux étudiants inscrits au programme.
- Poursuivre les efforts de collaboration avec les partenaires externes, commissions scolaires, associations et regroupements.
- Développer la collaboration entre le module et le service professionnel de la bibliothèque. Celle-ci permettrait entre autres d'intégrer, dans certains cours obligatoires ciblés, la formation aux compétences informationnelles proposées par la bibliothèque.
- Mieux faire connaître la couleur du programme à l'intérieur et à l'extérieur de la région en utilisant différents médias, sans oublier l'importance de la page Web (le tiré à part, l'environnement programme) et dynamiser celle-ci en faisant connaître les forces du programme, les professeurs et la qualité de la relation entre eux et les étudiants, la vie étudiante et les services offerts aux étudiants. Le tout, d'une façon originale qui permettrait de faire ressortir les particularités du programme évalué offert à l'UQAC et d'attirer ses clientèles potentielles.
- Évaluer la pertinence du nom du regroupement du programme et s'assurer du lien avec la mission du programme de grade du regroupement.
- Procéder à des modifications du programme de certificat et de mineure en sciences de l'activité physique (4107-8207) en tenant compte de la collecte de données et de la réflexion amorcée lors de l'évaluation du programme de BEEPS.